

UNIVERSITE LILLE
Faculté des Humanités
Département Sciences du langage
Année universitaire 2019-2020

LICENCE
SCIENCES HUMAINES ET SOCIALES

MENTION
SCIENCES DU LANGAGE

SOMMAIRE

Présentation de la faculté des Humanités et du Département Sciences du Langage	p.4
L'équipe de direction et administrative	p.6
Dates de rentrée	p.7
Calendrier universitaire.....	p.8
Informations pratiques et pédagogiques.....	p.9
Plagiat.....	p.12
Descriptifs de la licence.....	p.14
Licence 1 SdL.....	p.18
Parcours Linguistique Générale et Outillée (parcours type).....	p.21
Parcours LG&O option Professorat des écoles.....	p.25
Parcours Français Langue Étrangère ou seconde (FLE).....	p.29
Parcours Langue des Signes Française (LSF).....	p.33
Modalités de contrôle des connaissances.....	p.36
Bibliothèques.....	p.42
Étudiants en situation de handicap.....	p.43
Étudiants salariés.....	p.43
Mobilité internationale Erasmus.....	p.44
Règles de progression en licence.....	p.45

Chères étudiants, chers étudiants,

Avec près de 7 000 étudiants, forte d'une équipe de plus de 200 enseignants et enseignants-chercheurs, de 400 chargés de cours et d'une trentaine de personnels administratifs, la Faculté des Humanités de l'Université de Lille est l'une des plus grandes unités de formation et de recherche dans son secteur en France. Vous y serez formés, à la recherche et par la recherche, dans des disciplines aussi diverses que l'archéologie, les arts, l'histoire et l'histoire de l'art, les lettres classiques et les lettres modernes, la philosophie et les sciences du langage. Toutes ces disciplines sont essentielles pour comprendre le monde qui nous entoure voire pour le transformer.

S'appuyant sur ses sept départements et sur cinq laboratoires de recherche réputés, votre Faculté des Humanités est en partie l'héritière de la Faculté des lettres de l'Université de Lille où ont enseigné de grandes figures intellectuelles comme Michel Foucault ou Jacqueline de Romilly. Les riches bibliothèques de notre Faculté témoignent de cette histoire qui continue de s'écrire avec vous. La Faculté des Humanités est un lieu vivant où exposent des artistes, interviennent des écrivains et où se tissent des liens qui, je l'espère, vous enrichiront toute votre vie.

Notre Faculté est aussi un lieu ouvert grâce à tous les partenariats mis en place avec de grandes institutions scientifiques et culturelles, avec des associations ou des entreprises. Grâce à eux, votre insertion professionnelle en sera facilitée.

Enseigner et se former à la Faculté des Humanités doit être une chance. Nous ferons tout notre possible pour que vous puissiez la saisir.

Au nom de la Faculté, je vous adresse tous mes vœux de réussite.

Gabriel GALVEZ-BEHAR
Professeur des Universités
Doyen de la Faculté des Humanités

Le département Sciences du Langage propose un cursus d'études complet en sciences du langage en licence, master et doctorat. La licence sciences du langage permet aux étudiants intéressés par l'étude du fonctionnement du langage et des langues d'asseoir progressivement les connaissances fondamentales de la discipline et ses méthodes, ainsi que de découvrir les divers domaines de spécialité qui lui sont associés.

Parallèlement à cette formation de base en linguistique, à partir de la deuxième année de licence, plusieurs parcours sont proposés. Soit un parcours d'approfondissement en linguistique, soit des parcours d'ouverture. Il s'agit de blocs d'enseignement complémentaires qui apportent des connaissances et des savoir-faire dans différents champs professionnels : enseignement du français langue étrangère, langue des signes, métiers de l'enseignement. Les 4 parcours proposés sont présentés en détail dans la suite de ce guide.

L'association d'une solide formation en linguistique et d'un parcours complémentaire constitue une forme de préparation à la poursuite d'études dans l'un des masters proposés par le département : Linguistique fondamentale et de corpus, Interprétariat LSF/Français, Lexicographie, terminologie et traitement automatique des corpus ou l'un des trois parcours de Didactique des langues et des cultures : Français langue étrangère ou langue seconde, Anglais langue vivante étrangère, Français langue seconde pour public sourd. Les étudiants intéressés par l'enseignement peuvent également se tourner ensuite vers le master MEEF du premier degré.

La diversité des champs de spécialité des enseignants chercheurs du département assure par la suite un accompagnement pour la poursuite d'études en doctorat, pour ceux qui seraient tentés par la recherche fondamentale ou appliquée.

Votre projet personnel de formation se construit dès la première année, et pour profiter au maximum de vos études, il importe que vous deveniez vous-même l'acteur de votre formation, et que vous participiez activement à son élaboration, à travers les choix qui s'offrent à vous (mais aussi au-delà).

Nous vous invitons donc, quelle que soit votre année de licence, à consulter l'ensemble de ce guide pour en avoir un aperçu global. L'équipe des enseignants du département est à votre écoute, et se tient prêt à vous aider. Elle sera également très attentive à tous les retours que vous pourrez lui adresser.

Nathalie Gasiglia & Gerhard Schaden

Directrice & directeur adjoint du département « Sciences du Langage »

L'ÉQUIPE DE DIRECTION ET ADMINISTRATIVE

Directrice du département : Nathalie Gasiglia et Gerhard Schaden
Nathalie.gasiglia@univ-lille.fr et gerhard.schaden@univ-lille.fr
Tél. : 03 20 41 68 87 et 03 20 41 67 69
Bureau : B1.662 et B1.672

Responsable administrative : Audrey Choquet
audrey.choquet@univ-lille.fr
Tél. : 03 20 41 60 52
Bureau : B0.658

Secrétariat pédagogique et accueil :

Emmeline Lhomme
Emmeline.lhomme@univ-lille.fr
Tel : 03 20 41 72 30
Bureau B0.654

Anne Martel
Anne.martel@univ-lille.fr
Tel : 03 20 41 61 14
Bureau B0.656

Horaires : Lundi au vendredi, 9h à 11h30 – 13h30 à 16h

Responsable de la mention :
Responsable de la L2 et de la L3:
Gerhard Schaden
gerhard.schaden@univ-lille.fr

Tél. : 03 20 41 67 69
Bureau: B1.672

Responsable de la L1 :
Fayssal Tayalati,
fayssal.tayalati@univ-lille.fr

Tél. : 03 20 41 66 98
Bureau: B1.665

Responsable Handicap pour le département :

Nathalie Gasiglia
nathalie.gasiglia@univ-lille.fr

Tél. : 03 20 41 66 61
Bureau : B1 662

Responsable Relations Internationales (RI) pour le département :

Pour le semestre 1 :Nathalie Gasiglia
Pour le semestre 2 :Katia Paykin
katia.paykin-arroues@univ-lille.fr

Toutes les coordonnées des enseignants de SDL : <https://humanites.univ-lille.fr/sciences-langage/>

DATES DE REUNIONS DE RENTREE DE LICENCE
--

Licence 1

Conférence inaugurale : le 03/09/2019 à 8h30 amphi B1

Réunion pédagogique : 03/09/2019 à 10h amphiB6

Programme :

Message de la directrice

Visite des locaux (secrétariat, etc)

Présentation de l'équipe enseignante et administrative

Explication de la procédure d'inscription

Présentation de la formation, du déroulement de l'année universitaire, du calendrier, des cours

Test de positionnement en anglais mardi 3 après midi

Licence 2

Réunion pédagogique : le 03/09/2019 à 14h00 amphi B6

Programme :

Présentation de la maquette

Information sur les modalités d'évaluation

Information sur les modalités

d'inscription dans les cours à choix

Licence 3

Réunion pédagogique le 03/09/2019 à 15h30 amphi B6

Programme

Présentation de la maquette

Information sur les modalités d'évaluation

Information sur les modalités

d'inscription dans les cours à choix

Options transversales et parcours

Réunion de rentrée parcours et option FLE en L3 : 3 septembre 17h : amphi B6

Réunion de rentrée parcours et options LSF le 3 septembre à 15h30 pour les L2 et 17h pour les L3 : salle B1.414

CALENDRIER LICENCE 2019-2020

Semestre impair

Semestre 1 licence: du 16 septembre au 13 décembre

Vacances de Toussaint : du 25 octobre soir au 04 novembre matin

Vacances de Noel : du 20 décembre soir au 06 janvier matin

Contrôles continus de fin de semestre : du 16 décembre au 20 décembre

Contrôles terminaux 1^{ère} session semestre impair : du 6 janvier au 11 janvier (*le cas échéant pour examens autres composantes, merci de vérifier auprès des autres secrétariats*)

Session 2 semestre impair : 8 juin au 15 juin

Semestre pair

Semestre pair : du 13 janvier au 30 avril (13 semaines)

Pause pédagogique d'hiver : du 21 février soir au 2 mars matin

Vacances de Pâques : du 10 avril soir au 27 avril matin

Contrôles continus de fin de semestre : 27 avril au 30 avril

Contrôles terminaux session 1 semestre pair : du 11 mai au 16 mai (*le cas échéant pour examens autres composantes, merci de vérifier auprès des autres secrétariats*)

Session 2 semestre pair : du 17 juin au 26 juin

INFORMATIONS PRATIQUES ET PEDAGOGIQUES

Pour les nouveaux inscrits à Lille :

Après votre inscription administrative, vous aurez accès à votre ENT (espace numérique de travail).

Vous devez faire une 1^{ère} connexion pour obtenir votre mot de passe, faites-le au plus tôt.

Votre ENT sera un élément essentiel de vos études, il vous permet d'accéder :
à votre boîte mail étudiant, sur laquelle la scolarité ou le secrétariat vous contacte (prenom.nom@etu.univ-lille.fr)

à la plateforme moodle

Aux actualités de l'université

À l'espace scolarité (relevé de notes, résultats de semestre)

À la validation de vos UE10 intégration et culture numérique

À l'inscription dans les groupes (voir ci-dessous).

À qui s'adresser ?

- Pour toute question pratique ou administrative (inscriptions, horaires, attestations), adressez-vous en premier lieu au secrétariat, Mme Lhomme (ou Mme Choquet) voir ci-dessous la présentation du secrétariat page 10.

- Si votre question concerne un cours, vous devez en parler avec l'enseignant responsable du cours (en allant le voir directement à l'issue d'un cours, en allant le voir dans son bureau lors de sa permanence hebdomadaire, ou en prenant rendez-vous avec lui).

- Vous pouvez dans tous les cas vous adresser au responsable de la Licence1 (Fayssal Tayalati, fayssal.tayalati@univ-lille.fr) ou au responsable de mention (Gerhard Schaden, gerhard.schaden@univ-lille.fr) notamment pour les demandes de dispense, les doubles cursus ou doubles licences, ou pour tout type de problème particulier.

- Si vous êtes étudiant en L1, votre interlocuteur privilégié est le référent L1 : (voir ci-dessous)

- Pour les questions plus particulièrement liées aux parcours (« Français Langue Etrangère », « Langue des Signes Française », ou « Linguistique Générale et Outillée »), vous pouvez également vous adresser aux responsables de ces trois parcours :

- **Français Langue Étrangère :**

Gerhard SCHADEN (gerhard.schaden@univ-lille.fr)

- **Langue des Signes Française :**

Georgette DAL (georgette.dal@univ-lille.fr)

Annie RISLER (annie.risler@univ-lille.fr)

- Linguistique générale et outillée

Gerhard SCHADEN (gerhard.schaden@univ-lille.fr)

- Vous pouvez également vous adresser au [SUAIO \(Service Universitaire Accueil Information Orientation\)](#) si vous avez des questions plus générales.

Le secrétariat est ouvert tous les jours de 9h à 11h30 et de 13h30 à 16h. Merci de respecter les horaires d'ouverture.

Il vous est conseillé de vous inscrire sur le groupe [Facebook du département](#) : www.facebook.com/groups/dpt.sdl.Lille3 mais aussi sur le cours moodle « secrétariat licence SDL » et éventuellement celui sur les options transversales et UE9 LSF et de consulter le [site du département](#) : <https://humanites.univ-lille.fr/sciences-langage/> pour obtenir le guide complet des enseignements des études et des informations pratiques.

Que peut-on obtenir à l'accueil ? Quelques exemples :

- Un relevé de notes en fin d'année ou, si besoin, en fin de semestre
- Un certificat de scolarité
- Un guide des études
- Les emplois du temps (affichage hebdomadaire)
- Un dossier de demande de dispense
- Renseignements divers : contacts avec les enseignants, orientation vers les différents services de l'université (Scolarité, Validation d'acquis, etc.).

Quelle est la différence entre 'inscription administrative', 'inscription pédagogique' et 'inscription dans les groupes' ?

1/ Inscription administrative : le dossier d'inscription est accessible en ligne sur le site web de l'Université (une fois que vous aurez procédé à votre inscription administrative et réglé vos frais d'inscription, votre carte d'étudiant vous sera attribuée et vous pourrez ainsi accéder à votre ENT). <https://www.univ-lille.fr/etudes/sinscrire/>

Date limite : 6 septembre 2019 pour les L1 et 18 septembre pour les L2/3. Nous vous conseillons de vous inscrire avant le 3 septembre.

2/ Inscription pédagogique : elle est à effectuer sur le site web de l'Université via votre ENT. Seule l'inscription pédagogique vous permet de valider votre inscription aux examens. Sans elle, pas de résultats ni de relevés de notes. Elle se

fait vers les mois d'octobre ou novembre pour le 1^{er} semestre puis au cours du second semestre. Taper www.univ-lille.fr, puis cliquer sur **ENT** (en haut à droite de la page).

3/ Inscription dans les groupes : Vous devez vous inscrire dans les groupes de cours fondamentaux, cours à choix, options transversales et cours de langues, et à partir du semestre 2, pour les UE10. Elles se feront via le module groupe sur votre ENT (notice explicative distribuée à la rentrée)

Ces trois inscriptions sont obligatoires. L'inscription administrative doit se faire impérativement avant le 6 ou le 18 septembre 2019.

La date limite de l'inscription pédagogique vous sera communiquée par différents moyens comme l'affichage au secrétariat, sur internet, sur Moodle et sur la page Facebook du département.

Qu'est-ce qu'une UE ? Que sont les ECTS ?

Un semestre comprend **10 UE**. Une **UE** est une Unité d'Enseignement. Chaque UE vaut 3 crédits **ECTS** (European Credit Transfer System). Un semestre vaut 30 ECTS et la licence complète 180 ECTS.

Les ECTS facilitent la mobilité des étudiants d'un établissement à l'autre (en France, ou en Europe dans le cadre des échanges Erasmus).

Qu'est-ce qu'un double cursus ou une double licence?

L'étudiant a toujours la possibilité de suivre deux cursus en même temps. L'un des deux cursus est alors prioritaire : l'étudiant doit suivre l'intégralité des enseignements du cursus prioritaire et suivre les cours du 2e cursus si son emploi du temps le permet. Si son cursus prioritaire est extérieur au Département « Sciences du langage », l'étudiant doit fournir l'emploi du temps de ce cursus. Une dispense peut être accordée pour certaines UE après entretien avec le responsable de la licence.

Il est possible de suivre une double licence :

Les étudiants doivent être inscrits dans les mêmes niveaux dans les 2 licences (et à partir de la L2 en parcours types)

L'étudiant en double licence valide les UE 1, 2, 3, 4, 5 et 6 de chaque cursus, une seule UE9 et une seule UE10 pour les deux cursus, soit 42 ECTS par semestre.

La double licence est possible avec la licence lettres classiques (du département LCA)

NOTE SUR LE PLAGIAT

Le plagiat est défini par le fait de « copier en tout ou en partie le contenu d'une autre production dans sa propre production sans en citer la source » (Commission d'Éthique de la Science et de la Technologie – Jeunesse 2005), et constitue une fraude.

À ce titre, il est passible de sanctions prononcées par la section disciplinaire de l'Université. Les sanctions disciplinaires sont, selon la gravité du cas : 1° L'avertissement ; 2° Le blâme ; 3° L'exclusion de l'Université Lille 3 pour une durée maximum de 5 ans ; 4° L'exclusion définitive de l'Université Lille 3 ; 5° L'exclusion de tout établissement public d'enseignement supérieur pour une durée maximum de 5 ans ; 6° L'exclusion définitive de tout établissement public d'enseignement supérieur.

L'Université Lille 3 s'est dotée d'une application anti-plagiat, et les enseignants en Sciences du langage demandent désormais systématiquement aux étudiants de déposer leurs travaux sur la plate-forme *Compilatio*. En rendant un dossier ou un devoir maison, il vous sera également demandé de signer une déclaration sur l'honneur que votre travail n'est pas le fruit d'un plagiat.

Les plagiats constatés feront systématiquement objet d'un signalement auprès du jury de la formation, qui décidera sur le renvoi en section disciplinaire, après consultation de la directrice de l'UFR, et selon la gravité du cas et les précédents.

Voici quelques conseils qui vous éviteront de vous retrouver en situation de soupçon de plagiat :

- 1) **Citez toujours vos sources**, y compris pour les citations empruntées à la Toile, qui sont à traiter comme un texte issu d'un ouvrage papier. La consigne vaut pour les tableaux, graphiques, données, images, etc., quelle qu'en soit la provenance. Contrairement aux idées reçues, Internet n'est en effet pas une immense bibliothèque publique dans laquelle il suffit de se servir sans mentionner sa source. Il existe des normes de citation pour les données électroniques (cf. par exemple <http://www.bibl.ulaval.ca/doelec/citedoce.html>). Veillez à les appliquer strictement.
- 2) **Utilisez les citations avec parcimonie**, et pour autant qu'elles soient nécessaires à votre propos. Sauf si la consigne le demande expressément, un texte résultant d'un collage de citations, même mentionnées en tant que telles, est rarement en

adéquation avec l'attente que l'on peut avoir d'un étudiant. Le droit de courte citation (art. L 122-5, 3, a, que l'on peut trouver sur le site de Legifrance : <http://www.legifrance.gouv.fr/>) implique du reste de limiter le nombre et la taille des citations à la stricte compréhension du texte.

3) **Conservez précieusement l'origine précise, exacte et complète des sources utilisées**, ou, mieux encore, ne prenez jamais en note une citation sans lui associer sa source.

4) **Rendez-vous sur le site consacré au plagiat**, réalisé par l'Université de Québec à Montréal (<http://www.bibliotheques.uqam.ca/recherche/plagiat/>), et testez vos connaissances à ce sujet au moyen du quiz que vous y trouverez.

5) **Utilisez l'outil anti-plagiat de Lille** pour auto-analyser vos travaux avant de les remettre aux enseignants. Consultez l'onglet Campus, rubrique « Services et outils numériques.

PRESENTATION GENERALE

Depuis la rentrée universitaire 2014, l'université Lille offre à ses étudiants un parcours complet de Sciences du Langage en licence.

Comme les autres licences offertes à Lille, la licence Sciences du Langage est basée sur le principe de spécialisation croissante. Ainsi, si la première année est commune à tout le monde, et n'implique a priori pas de spécialisation interne dans les sciences du langage, à partir de la deuxième année, un choix de parcours s'offre à nos étudiants (qui seront décrits plus bas). De plus, en dehors des enseignements disciplinaires en linguistique, nos étudiants assistent en première année à des cours à l'extérieur de notre département. Cela a trois raisons : premièrement, l'ouverture nous permet d'offrir des matières qui sont en relation avec les SdL, mais que nos enseignants ne peuvent pas assurer, dès la licence (par exemple, la sociologie, la sémiotique, l'histoire de la langue française, etc.). Deuxièmement, ces matières ont aussi comme but d'ouvrir l'esprit de nos étudiants envers d'autres disciplines, et d'autres approches. Troisièmement, elle permet à nos étudiants qui hésitent entre Sciences du langage et une autre filière d'anticiper une réorientation possible au bout de la L1 dans les sciences humaines et sociales.

Le second principe qui guide la licence SdL est celui d'une autonomisation croissante de l'étudiant. En première année, l'accent est mis sur l'apprentissage guidé des outils de base de l'analyse linguistique, guidage qui s'estompera progressivement au cours des années pour mettre l'étudiant dans une perspective où il travaillera de plus en plus en autonomie (que ce soit seul ou en petit groupe) - mais toujours sous la supervision d'un enseignant - pour des travaux de recherche, en appliquant les connaissances et le savoir-faire acquis dans son parcours.

En dehors des enseignements qui lui sont propres, la licence Sciences du Langage participe aussi à certaines options transversales de l'université, c'est-à-dire des enseignements structurés qui ne sont pas rattachés spécifiquement à un département unique¹. Ainsi, à partir de la deuxième année, nos étudiants peuvent profiter des trois options transversales suivantes :

- Français Langue Étrangère (FLE)
- Langue des signes française (LSF)
- Professorat des écoles (PE)

La L1

La première année de la licence de Sciences du langage propose des enseignements

¹ Cela a comme conséquence que pour suivre une option Professorat des Écoles, Français Langue Étrangère ou Langue des Signes vous n'êtes pas obligé de choisir la licence sciences du langage ; d'autres licences de l'université vous donnent la même possibilité.

dont l'objectif est de présenter la discipline en tant que telle, et de permettre l'acquisition de connaissances relatives à l'étude du langage sous tous les aspects (sémantique, syntaxique, morphologique, phonétique, etc.). Les enseignements du premier et second semestre se répartissent en deux catégories :

- un socle de tronc commun qui constitue la base de la formation en sciences du langage offrant des connaissances théoriques et méthodologiques nécessaires à l'étude des langues naturelles (français et autres). Ces enseignements, articulant connaissances théoriques et méthodologiques, fournissent des connaissances générales qui constituent des prérequis nécessaires pour suivre les enseignements de linguistique proposés en Licence 2 et 3 et préparer le choix des parcours.

- des enseignements optionnels, qui comportent :

- des cours proposés par d'autres départements (Lettres modernes, Philosophie, Sciences de l'éducation, etc.). Ces enseignements apportent des connaissances et une méthodologie propres à d'autres disciplines, mais qui peuvent être utiles pour l'étude de certains aspects de la langue. Nous recommandons de choisir ces cours en gardant à l'esprit le choix des parcours à partir de la L2 (LSF, PE, etc.), mais aussi les projets professionnels, personnels et scientifiques des étudiants².

- l'apprentissage d'une langue nouvelle, pour se confronter à des structures linguistiques qui ne correspondent pas à celles du français, afin de prendre de la distance avec les structures de la langue maternelle, pour qu'elle perde le caractère évident et "naturel"³.

Nos étudiants approfondissent, également, tout au long de la licence leurs connaissances en anglais, la langue de communication internationale par excellence. L'anglais est devenu indispensable à tout étudiant, puisque c'est dans cette langue que l'immense majorité des textes scientifiques est écrite.

Au deuxième semestre de la L1, la licence SdL propose une présentation des différents métiers et perspectives d'avenir qui peuvent être poursuivis au terme de la licence. Seront également présentés les parcours dont le choix s'imposera dès la L2.

La L2 et la L3

Structurellement, la L2 et la L3 sont très similaires. C'est pour cela qu'elles seront présentées ici dans une même section.

À partir de la deuxième année, un étudiant peut ou bien continuer dans la visée de

² Les cours de LSF en L1 apportent par exemple les pré-requis nécessaires à l'intégration du parcours LSF à partir de la L2.

³ Si l'étudiant le souhaite, il est possible de continuer l'apprentissage de cette langue en L2 et L3.

la première année, en poursuivant en linguistique générale et outillée, ou bien adjoindre au parcours type une spécialisation ou une coloration pré-professionnalisante dans un parcours transversal. La licence Sciences du langage offre trois différents types de spécialisations mutualisées avec d'autres formations de l'université, à savoir le Français Langue Étrangère (FLE), la Langue des Signes Française (LSF), et le Professorat des Écoles (PE).

Cette possibilité de spécialisation entraîne qu'il existe un tronc commun pour tous ceux qui sont inscrits en SdL, et des UE qui dépendent du choix de l'étudiant.

Le tronc commun se divise en deux UE obligatoires pour tous les étudiants (les UE1+2), et trois UE où les étudiants peuvent choisir dans une liste de cours, qui englobent des cours d'introduction dans des domaines des Sciences du langage (acquisition, pragmatique, etc.) et des cours d'approfondissement de matières déjà vues en L1 (phonologie, sémantique, syntaxe, morphologie). La motivation pédagogique de cette partition est de donner aux étudiants un bagage fondamental solide, tout en leur permettant de colorier leur licence en fonction de leurs intérêts et projets professionnels.

Il existe également la possibilité de suivre un cours à l'extérieur du département SdL - par exemple en philosophie, en anglais, Lettres Modernes, etc. - ou de continuer l'apprentissage de la langue commencée en L1.

Selon le parcours choisi, en L3, les étudiants pourront faire un stage ou un travail de recherche, en lien avec leur parcours et leur projet professionnel.

D'un point de vue technique, à partir de cette deuxième année, chaque étudiant devra choisir alors l'un des 3 parcours :

- Français Langue Étrangère (FLE)
- Langue des Signes française (LSF)
- Linguistique Générale et Outillée (LG&O)
 - Parcours type
 - Option Professorat des Écoles (PE)

Le parcours LG&O est le seul à contenir lui-même deux sous-parcours, à savoir le parcours type et l'option PE.

Lors de l'inscription administrative en L2 ou L3 SdL, un étudiant doit obligatoirement spécifier le parcours choisi. Une option éventuelle (en cas du parcours LG&O) sera spécifiée lors du choix des groupes dans le cadre de la réunion de prérentrée. Le choix de l'option "Professorat des Écoles" requiert donc qu'un étudiant choisisse lors de l'inscription administrative le parcours LG&O ; il spécifiera lors de la prérentrée son inscription dans les groupes PE.

Selon les choix de parcours et d'option, la licence Sciences du langage permet aux étudiants une poursuite d'études en master et, le cas échéant, en doctorat, avec, à

terme, une insertion professionnelle dans le secteur des métiers de l'enseignement et de la formation (formateur français langue étrangère ; enseignant de LSF ; professeur des écoles...), de la recherche (établissement d'enseignement supérieur ; CNRS ; Recherche & Développement dans des structures privées), du traitement automatique des langues, de la lexicographie, de la traduction, de l'interprétariat LSF/Français, de l'édition, de la communication...

L'enseignant référent de L1

Un dispositif de suivi spécifique des étudiants de première année a été mis en place par l'université. Il est assuré par des enseignants référents de L1. Celui-ci reçoit tout étudiant pour un entretien personnalisé. Ils dresseront avec vous le bilan de votre année si vous le souhaitez ou en cas de difficulté.

Les enseignants référents pour la L1 sont Delphine Tribout (delphine.tribout@univ-lille.fr) Antonio Balvet (antonio.balvet@univ-lille.fr) et Cedric Patin (cedric.patin@univ-lille.fr)

Si vous avez des questions ou des problèmes concernant vos études, vous pouvez vous adresser à votre responsable de L1 (M. Tayalati) en priorité (ou à votre référent)

Vous êtes étudiant en L1, vous aurez accès à du tutorat

Ce deuxième dispositif spécifique, mis en place pour lutter contre le taux d'échec en Licence, consiste à mieux encadrer le travail des étudiants de première année. Il s'agit d'un accompagnement spécifique dans chacune des matières essentielles. Le tutorat aide à se familiariser avec le travail universitaire et à maîtriser la méthodologie et les concepts de la discipline étudiée.

En étroite coordination avec vos enseignants, des étudiants plus avancés du département des Sciences du Langage, sélectionnés en raison de leurs parcours et de leurs résultats universitaires antérieurs, vous apportent un soutien supplémentaire pour acquérir au plus vite le niveau et l'autonomie nécessaires pour la réussite d'études supérieures.

Le tutorat prend la forme de séances de soutien en petits groupes constitués quelques semaines après le début des cours. Il porte sur les matières principales des Sciences du Langage. Il est obligatoire s'il vous est préconisé par votre responsable d'année.

SEMESTRE 1	Enseignants
UE1 : Linguistique générale 1	P Pietrandrea
UE2 : Sémantique 1	V Mostrov et L. Compaore
UE3 : Syntaxe 1	A. Balvet et J Vangaever
UE4 : Phonétique/phonologie 1	C Patin et A Jatteau
UE5 : Morphologie 1	D Tribout et M Huguin
UE6-UE7 : (2 cours au choix dans la liste suivante) Dictionnaire et enseignement Roman des 19 ^{ème} et 20 ^{ème} Initiation à la logique Initiation à l'enquête sociale : l'enquête par l'entretien Méthodes philosophiques Introduction aux didactiques Psychologie du développement et des apprentissages Civilisation de la Grèce antique Rhétorique : « s'exprimer » Histoire des supports d'information Notion de culture en sciences sociales Initiation à l'histoire culturelle Introduction aux sciences sociales Psychologie générale et différentielle (compte pour 2 cours) Psychopathologie (compte pour 2 cours) Latin non débutant / Grec non débutant Allemand non débutant / Espagnol non débutant / Italien non débutant LSF non débutant Français langue étrangère (pour les non francophones)	Voir Lettres Modernes Voir Lettres Modernes Voir Philosophie Voir Philosophie Voir Philosophie Voir Sciences de l'éducation Voir Sciences de l'éducation Voir SID Voir Langues et cultures antiques Voir Sciences info et documentation Voir Sciences info et documentation Voir Culture Voir Culture Voir Psycho Voir Psycho Voir Langues et cultures antiques Voir Delang Voir SdL Voir DEFI
UE8 : Langue vivante nouvelle (<i>1 langue au choix</i>) Catalan ; Danois ; Grec moderne ; Hongrois ; Persan ; Polonais ; Tchèque ; Sanskrit Latin ; Grec ancien LSF	Voir Delang Voir Langues et cultures antiques Voir SdL
UE9 : Langues vivantes : Anglais	J Lindores et à définir
UE10 : Intégration	Organisée par l'université

SEMESTRE 2	Enseignants
UE1 : Linguistique générale 2	P Pietrandrea
UE2 : Sémantique 2	G Schaden et M Huguin
UE3 : Syntaxe 2	V Mostrov et LM Butet
UE4 : Phonétique/phonologie 2	C Patin et A Jatteau
UE5 : Morphologie 2	D Tribout et M Huguin
UE6-UE7 : (2 cours au choix dans la liste suivante) Orthographe et enseignement Initiation au genre de l'essai (16ème-20ème) Histoire et philosophie des sciences Philosophie générale Initiation à l'enquête sociale : l'enquête par l'entretien Sociologie de l'éducation et de la formation Histoire de l'école en France Civilisation de Rome antique Rhétorique : « argumenter » Psychologie du développement (compte pour 2 UE) Psychologie sociale (compte pour 2 UE) Histoire et épistémologie de la psychologie Histoire des supports d'information Introduction aux sciences sociales Histoire culturelle Médias cultures et société Latin non débutant / Grec non débutant Allemand / Espagnol ou Italien non débutant LSF non débutant Français langue étrangère (pour non francophones)	G Dal Voir Lettres Modernes Voir Philosophie Voir Philosophie Voir Philosophie Voir Sciences de l'éducation Voir Sciences de l'éducation Voir SID Voir Langues et cultures antiques Voir Psychologie Voir Psychologie Voir Psychologie Voir SID Voir SID Voir Culture Voir Culture Voir Langues et cultures antiques Voir Delang Voir SdL Voir DEFI
UE8 : Langue vivante nouvelle (<i>même langue qu'au S1</i>) Catalan ; Danois ; Grec moderne ; Hongrois Persan ; Polonais ; Tchèque ; Sanskrit Latin ; Grec ancien LSF	Voir Delang Voir Langues et cultures antiques Voir SdL
UE9 : Langues vivantes : anglais	J Lindores et
UE10 : (<i>les deux cours sont obligatoires</i>) Découverte des métiers des SdL Culture numérique	G Dal Via l'ENT

L2-L3 PARCOURS LINGUISTIQUE GENERALE ET OUTILLEE
(parcours-type, sans option)

Semestre 3 LG&O

UE1 : Théories linguistiques : A Jatteau

UE2 : Linguistique comparée : J Vangaever et à définir

UE3 à 6 : Fondamentales *4choix*

Acquisition 1 : acquisition langue maternelle C Schoder

Langage et évolution : G Schaden

Lexicologie : S Anastasio

Phonologie contemporaine : C Patin

Bases sémantiques de la catégorisation : M Huguin

Analyse du discours : P Pietrandrea

Pragmatique : G Schaden

UE7 et 8 : Ouvertures : *1 cours dans la liste des cours proposés ci-dessous**

UE9 : Langues vivantes : anglais : E Cooper, C Ledoux et JF Virey

UE10 : *un cours au choix parmi la liste ci-dessous***

+Module Culture numérique via l'ENT (*obligatoire*)

*** Cours d'ouverture :**

UE7 et UE8

Ancien français (voir LM)

Initiation à la logique (voir Philosophie)

Renforcement linguistique en anglais 1 (voir Angellier)

Renforcement linguistique en anglais 2 (voir Angellier)

UE8

LSF niveau A2/LSF niveau B1

Allemand non débutant (si non débutant suivi en L1)

Italien non débutant (si non débutant suivi en L1)

Espagnol non débutant (si non débutant suivi en L1)

Latin niveau 2 ou 3, grec ancien niveau 2 ou 3

Langues vivantes suivies en L1 en UE8

Français langue étrangère/ sur objectif universitaire

**** UE10 :**

Approches et expériences du milieu professionnel

Engagement citoyen, pratiques et expression artistiques

C2I

Maîtrise rédactionnelle

Atelier de la voix Technique de l'expression, persuasion orale

Usage de la fiction

Concours d'éloquence

Ouverture vers le monde de la tradition orale

Atelier théâtre en anglais

Cinéma anglophone

Antiquité et numérique

Cultures visuelles, Espagne Amériques hispaniques

Voir les descriptifs de ces UE10 sur la page suivante :

<https://www.univ-lille.fr/ppp-campus-pont-de-bois/>

Semestre 4 LG&O

UE1 : Théories Linguistiques 2 : K Paykin

UE2 : Linguistique comparée 2 : F Tayalati et S Anastasio

UE3 à 6 : Fondamentales : 4 choix

Acquisition 2 : acquisition langue seconde : S Hardt

Morphologie 3 : formation des mots : D Tribout

Énonciation : à définir

Psycholinguistique - Perception de la parole & décodage acoustico-phonétique : à définir

Pensée et langage (Language and Thought) : K Paykin

Sociolinguistique : H Hu

UE7 et 8 : Ouverture : 1 cours à prendre dans la liste des cours proposés ci-dessous

UE9 : Langues vivantes : anglais : E Cooper, C Ledoux et JF Virey

UE10 : un cours au choix parmi la liste ci-dessous**

+Module Culture numérique via l'ENT (*obligatoire*)

*** Cours d'ouverture :**

UE7 et 8

Ancien français (voir LM)

Logique (voir Philosophie)

Renforcement linguistique en anglais (voir

Angellier)

UE8

LSF niveau A2 / LSF niveau B1

Allemand non débutant (si non débutant suivi en L1)

Italien non débutant (si non débutant suivi en L1)

Espagnol non débutant (si non débutant suivi en L1)

Latin niveau 2 ou 3, Grec ancien niveau 2 ou 3

Langues vivantes suivies en L1 en UE8

Français langue étrangère/ sur objectif universitaire

**** UE10 :**

Approches et expériences du milieu professionnel

Engagement citoyen

Pratiques et expression artistiques

C2I

Expérience et mobilité internationale

Pratique d'écriture

Excellence à l'oral 2

Atelier théâtre en anglais

Culture visuelle Espagne /Amérique

Antiquité et numérique

Voir les descriptifs de ces UE10 sur la page suivante :

<https://www.univ-lille.fr/ppp-campus-pont-de-bois/>

Semestre 5 LG&O

UE1 : Linguistique diachronique : J Vangaever

UE2 : Méthodologie : C Patin, D Tributou

UE3 et 4 : Fondamentales 2 choix

Pragmatique : G Schaden

Psycholinguistique - Perception de la parole & décodage acoustico-phonétique :
F Salomé

Temporalité : Temps, aspect et modalités : à définir

Études sur corpus : R Cardon

Syntaxe de la phrase complexe : J Vangaever

Analyse du discours : P Pietrandrea

UE5 et 6 : Fondamentales : 2 choix

Pragmatique : G Shaden

Psycholinguistique - Perception de la parole & décodage acoustico-phonétique :
F Salomé

Temporalité : Temps, aspect et modalités : à définir

Études sur corpus : R Cardon

Syntaxe de la phrase complexe : K Paykin

UE 7et 8 : Fondamentales (UE5/6) et liste de cours ci-dessous*

UE9 : Langues vivantes : anglais : M Capliez, E Cooper et

UE10 : *un cours au choix parmi la liste ci-dessous***

+Module Culture numérique via l'ENT (*obligatoire*)

*** Cours d'ouverture :**

UE7 :

Renforcement linguistique en anglais :
pragmatique

Renforcement linguistique en anglais 2
Initiation à la logique

UE8 :

Histoire de la langue à partir d'un corpus
LSF niveau B1 (si suivi en L1 et L2)
Allemand non débutant (si non débutant suivi
en L1 et en L2)
Italien non débutant (si non débutant suivi en

L1 et en L2)
Espagnol non débutant (si non débutant suivi
en L1 et en L2)
Latin niveau 3 / Grec ancien niveau 3

**** UE10 :**

Approches et expériences du milieu
professionnel
Engagement citoyen
Pratiques et expression artistiques
Activités sportives
Maîtrise rédactionnelle

Atelier de la voix

Technique de l'expression, persuasion orale
Usage de la fiction
Improvisation écrite
Concours d'éloquence

Ouverture vers le monde de la tradition orale
Pratiques artistiques en espagnol : théâtre
Voir les descriptifs de ces UE10 sur la page suivante :
<https://www.univ-lille.fr/ppp-campus-pont-de-bois/>

Antiquité et numérique
Pratique d'écriture

Semestre 6 LG&O

UE1 : Linguistique variation / statistiques : A Balvet

UE2 : Formalismes linguistiques : D Tribout

UE3 et 4 : Fondamentales 2 choix

Lexicographie : les dictionnaires : N Gasiglia

Sémantique des syntagmes nominaux : F Tayalati

Neurolinguistique : E Soroli

Grammaire de construction : P Pietrandrea

Constitution de corpus : A Balvet

Sociolinguistique : H Hu

UE5 et 6 : Fondamentales 2 choix

Lexicographie : les dictionnaires : N Gasiglia

Sémantique des syntagmes nominaux : F Tayalati

Neurolinguistique : E Soroli

Grammaire de construction : P Pietrandrea

Constitution de corpus : A Balvet

UE 7 et 8 : Fondamentales et liste de cours ci-dessous*

UE9 : Langues vivantes : anglais : M Capliez , E Cooper et

UE10 :

Stage ou Travail encadré de recherche+ Module Culture numérique via l'ENT
(obligatoire)

* Cours d'ouverture :

UE7 :

Renforcement linguistique en anglais

UE8 :

Histoire de la langue à partir d'un corpus

Linguistique : topics

LSF niveau B1 (si suivi en L1 et L2)

Italien non débutant (si non débutant suivi en L1 et en L2)

Espagnol non débutant (si non débutant suivi en L1 et en L2)

Latin niveau 3

Logique

Allemand non débutant (si non débutant suivi en L1 et en L2)

Grec ancien niveau 3

Français langue étrangère/ sur objectif universitaire

Parcours LG&O option Professorat des écoles

Ce parcours pré-professionnalisant est plus spécifiquement ouverts aux étudiants intéressés par le professorat des écoles et la poursuite en master enseignement premier degré (MEEF 1^{er} degré). Il comporte 4 UE dédiées à l'enseignement, pendant les 4 semestres, sur les UE 6/7/8/10.

Plus d'information sur le parcours Professorat des écoles (PE), et notamment les listes de cours à choisir parmi les différents blocs disciplinaires, disponibles sur la page :

<https://www.univ-lille.fr/etudes/constituer-son-projet-personnel-et-professionnel/>

Attention aucun cours qui a un équivalent dans la formation des sciences du langage, dans le tronc commun des L2/L3 ou en L1 ne peut être validé en cours de PE

Semestre 3 parcours LG&O option professorat des écoles

UE1 : Théories linguistiques : A Jatteau
UE2 : Linguistique comparée : J Vangaever et à définir
UE3 à 4 : Fondamentales : 2 choix : Acquisition 1 : acquisition langue maternelle : C Schoder Langage et évolution : G Schaden Lexicologie : S Anastasio Phonologie contemporaine : C Patin Bases sémantiques de la catégorisation : M Huguin Pragmatique : G Schaden Analyse du discours : P Pietrandrea
UE5 : Fondamentales : 1 cours à prendre dans la liste ci-dessus, ou LSF (si débuté en L1) ou FLE/ FOU (français langue étrangère, sur objectifs universitaires)
UE6 : Option PE : Connaissances des milieux éducatifs : 1 cours du bloc à choisir dans la liste proposée par l'option PE
UE7 : Option PE : Didactique et acquisition : 1 cours à choisir dans la liste proposée par l'option PE
UE9 : Langues vivantes : anglais : E Cooper, C Ledoux et JF Virey
UE8 et 10 : Option PE : 2 cours à choisir dans les listes proposées, 1 seul cours par bloc : Lettres et expression littéraire Histoire – géographie Aide à l'insertion professionnelle Médiation culturelle et artistique et scientifique

Accompagnement des publics à besoin spécifiques
+ **UE10** : *Module culture numérique via l'ENT obligatoire en plus du cours*

Semestre 4 parcours LG&O option professorat des écoles

UE1 : Théories Linguistiques 2 : K Paykin

UE2 : Linguistique comparée 2 : F Tayalati et S Anastasio

UE3 à 4 : Fondamentales : 2 choix :

Acquisition 2 : acquisition langue seconde : S Hardt

Morphologie 3 : formation des mots : D Tribout

Énonciation : à définir

Psycholinguistique - Perception de la parole & décodage acoustico-phonétique: à définir

Pensée et langage (Language and Thought) : K Paykin

Sociolinguistique : H Hu

UE5 : Fondamentales : 1 cours à prendre dans liste ci-dessus, ou LSF ou FLE/FOU (si suivis au S3)

UE6 : Option PE : Connaissances des milieux éducatifs : 1 cours à choisir dans la liste proposée par l'option PE

UE7 : Option PE : Didactique et acquisition : 1 cours à choisir dans la liste proposée par l'option PE

UE9 : Langues vivantes : anglais : E Cooper, C Ledoux et JF Virey

UE8 et 10 : Option PE : 2 cours à choisir dans les listes proposées, 1 seul cours par bloc :

Lettres et expression littéraire

Histoire – géographie

Aide à l'insertion professionnelle

Médiation culturelle et artistique et scientifique

Accompagnement des publics à besoin spécifiques

+ **UE10** : *module culture numérique via l'ENT obligatoire en plus du cours*

Semestre 5 parcours LG&O option professorat des écoles

UE1 : Linguistique diachronique : J Vanvaeger
--

UE2 : Méthodologie : C Patin, D Tribout
--

UE3à 4 : Fondamentales : <i>2 choix</i> :
--

Pragmatique : G Schaden

Psycholinguistique - Perception de la parole & décodage acoustico-phonétique : F Salomé

Temporalité : Temps, aspect et modalités : à définir
--

Études sur corpus : R Cardon

Syntaxe de la phrase complexe : J Vangaever

Analyse du discours : P Pietrandrea

UE5 : Fondamentales : <i>1 cours à prendre dans liste ci-dessus, ou LSF ou langue vivante 2 ou FLE/FOU (si suivis en L1 et 2)</i>
--

UE6 : Option PE : Connaissances des milieux éducatifs : <i>1 cours à choisir dans la liste proposée par l'option PE</i>
--

UE7 : Option PE : Didactique et acquisition : <i>1 cours à choisir dans la liste proposée par l'option PE</i>
--

UE9 : Langues vivantes : anglais : M Capliez, E Cooper et
--

UE8 et 10 : Option PE :

<i>2 cours à choisir dans les listes proposées, 1 seul cours par bloc :</i>

Lettres et expression littéraire

Histoire – géographie

Aide à l'insertion professionnelle

Médiation culturelle et artistique et scientifique
--

Accompagnement des publics à besoins spécifiques
--

Mathématiques

+ UE10 : <i>Module culture numérique via l'ENT obligatoire en plus du cours</i>
--

Semestre 6 parcours LG&O option professorat des écoles

UE1 : Linguistique variation / statistiques : A Balvet
UE2 : Formalismes linguistiques : D Tribout
UE3 à 4 : Fondamentales : <i>2 choix</i> : Lexicographie : les dictionnaires : N Gasiglia Sémantique des syntagmes nominaux : F Tayalati Neurolinguistique : E Soroli Grammaire de construction : P Pietrandrea Constitution de corpus : A Balvet Sociolinguistique : H Hu
UE5 : Fondamentales : <i>1 cours à prendre dans liste ci-dessus, ou LSF ou langue vivante 2 ou FLE/FOU (si suivis au S5)</i>
UE6 : Option PE : Connaissances des milieux éducatifs : <i>1 cours à choisir dans la liste proposée par l'option PE</i>
UE7 : Option PE : Didactique et acquisition : <i>1 cours à choisir dans la liste proposée par l'option PE</i>
UE9 : Langues vivantes : anglais : M Capliez, et E Cooper
UE8 et 10 : Option PE <i>2 cours à choisir dans les listes proposées, 1 seul cours par bloc :</i> Lettres et expression littéraire Histoire – géographie Aide à l'insertion professionnelle Médiation culturelle et artistique et scientifique Accompagnement des publics à besoin spécifiques Mathématiques + UE10 : <i>Module culture numérique via l'ENT obligatoire en plus du cours</i>

PARCOURS FLE

Parcours pré-professionnalisant pour les étudiants qui veulent par la suite intégrer le master Didactique des Langues et envisagent de devenir formateur de français langue étrangère. Les enseignements spécifiques du parcours FLE débutent au S4 pour les UE 7/8/10

Semestre 3 parcours FLE

UE1 : Théories linguistiques : A Jatteau

UE2 : Linguistique comparée : J Vangaever et à définir

UE3 à 6: Fondamentales : 4 choix :

Acquisition 1 : acquisition langue maternelle : C Schoder

Langage et évolution : G Schaden

Lexicologie : S Anastasio

Phonologie contemporaine : C Patin

Bases sémantiques de la catégorisation : M Huguin

Pragmatique : G Schaden

Analyse du discours : P Pietrandrea

UE 7 et 8 : Fondamentales et ouverture : 2 cours dans la liste ci-dessus, ou parmi les cours d'ouverture*

UE9 : Langues vivantes : anglais : E Cooper, C Ledoux et JF Virey

UE10 : un cours au choix parmi la liste ci-dessous**

+Module Culture numérique via l'ENT (obligatoire)

* Cours d'ouverture :

UE7 et UE8

Ancien français (voir LM)

Initiation à la logique (voir Philosophie)

Renforcement linguistique en anglais 1(voir

Angellier)

Renforcement linguistique en anglais 2 (voir

Angellier)

UE8

LSF niveau A2/LSF niveau B1

Allemand non débutant (si non débutant suivi en L1)

Italien non débutant (si non débutant suivi en L1)

Espagnol non débutant (si non débutant suivi en L1)

Latin niveau 2 ou 3, grec ancien niveau 2 ou 3

Langues vivantes suivies en L1 en UE8

Français langue étrangère/ sur objectif universitaire

**** UE10 :**

Approches et expériences du milieu professionnel
 Engagemement citoyen, pratiques et expression artistiques
 C2I
 Maîtrise rédactionnelle
 Atelier de la voix
 Technique de l'expression, persuasion orale

Usage de la fiction
 Concours d'éloquence
 Ouverture vers le monde de la tradition orale
 Atelier théâtre en anglais
 Cinéma anglophone
 Antiquité et numérique
 Cultures visuelles, Espagne Amériques hispaniques

Voir les descriptifs de toutes les UE10 sur la page suivante :

<https://www.univ-lille.fr/ppp-campus-pont-de-bois/>

Semestre 4 parcours FLE

UE1 : Théories Linguistiques 2 : K Paykin
--

UE2 : Linguistique comparée 2 F Tayalati et S Anastasio
--

UE3 à 5 : Fondamentales : 3 choix :
--

Acquisition 2 : acquisition langue seconde : S Hardt
--

Morphologie 3 : formation des mots : D Tribout
--

Énonciation : à définir

Psycholinguistique - Perception de la parole & décodage acoustico-phonétique: à définir

Pensée et langage (Language and Thought) : K Paykin

Sociolinguistique : H Hu

UE6 : Fondamentales et ouverture : 1 cours à prendre dans la liste ci-dessus, ou parmi les cours d'ouverture *

UE7 : Didactique FLE 1 : Introduction à la didactique du FLE : T Gamard
--

UE8 : Linguistique FLE 1 : Cognition, corpus et activités didactiques : J Vangaever et à définir

UE9 : Langues vivantes : anglais E Cooper, C Ledoux et JF Virey
--

UE10 : Didactique de la prononciation : A Jatteau + Module culture numérique via l'ENT obligatoire
--

*** Cours d'ouverture :**

LSF niveau A2 / LSF niveau B1 / Latin niveau 2 ou 3 / Grec ancien niveau 2 ou 3 (si suivi en L1)
 Allemand non débutant, Italien non débutant ou Espagnol non débutant (si suivi en L1)/ FLE/FOU,
 langue débutée en L1

Semestre 5 parcours FLE

UE1 : Linguistique diachronique : J Vangaever
UE2 : Méthodologie : C Patin, D Tribout
UE3 et 4 : Fondamentales : 2 choix : Pragmatique : G Schaden Psycholinguistique - Perception de la parole & décodage acoustico-phonétique : C Schoder Temporalité : Temps, aspect et modalités : à définir Études sur corpus : R Cardon Syntaxe 4 : la phrase complexe : J Vangaever Analyse du discours : P Pietrandrea
UE5 et 6 : Fondamentales : 2 choix : Pragmatique : G Schaden Psycholinguistique - Perception de la parole & décodage acoustico-phonétique à définir Temporalité : Temps, aspect et modalités : à définir Études sur corpus : R Cardon Syntaxe 4 : la phrase complexe : J Vangaever
UE7 : Didactique FLE2 : Histoire des méthodologies en didactique : E Kasazian
UE8 : Linguistique FLE 2 : L'ordre des mots 1 : G Schaden
UE9 : Langues vivantes : anglais : M Capliez, E Cooper et
UE10 : Langue vivante nouvelle : Arabe, chinois, grec moderne, hongrois, persan, polonais, russe, serbo-croate, tchèque, néerlandais, danois, norvégien, portugais (<i>1 au choix</i>) +Module Culture numérique via l'ENT (<i>obligatoire</i>)

Semestre 6 parcours FLE

UE1 : Linguistique variation / statistiques : A Balvet
UE2 : Formalismes linguistiques : D Tribout
UE3 et 4 : Fondamentales : <i>2 choix</i> : Lexicographie : les dictionnaires : N Gasiglia Sémantique des syntagmes nominaux : F Tayalati Neurolinguistique : E Soroli Grammaire de construction : P Pietrandrea Constitution de corpus : A Balvet Sociolinguistique : H Hu
UE5 et 6 : Fondamentales : <i>2 cours à choisir parmi les cours suivants</i> : Lexicographie : les dictionnaires : N Gasiglia Sémantique des syntagmes nominaux : F Tayalati Neurolinguistique : E Soroli Grammaire de construction : P Pietrandrea Constitution de corpus : A Balvet
UE7 : Didactique FLE 3 : Programmation didactique et méthodologique de documents écrits en FLE : S Anastasio
UE8 : Linguistique FLE 3 : L'ordre des mots 2 : C Raynal Astier
UE9 : Langues vivantes : anglais : M Capliez, E Cooper et
UE10 : poursuite de la langue vivante nouvelle +Module Culture numérique via l'ENT (<i>obligatoire</i>)

PARCOURS LANGUE DES SIGNES FRANCAISE

Parcours d'approfondissement ouvert aux étudiants ayant comme projet d'approfondir l'acquisition de la LSF, et de s'orienter vers l'interprétariat LSF/Français ou vers l'enseignement en LSF, et permettant la poursuite d'études en master interprétariat LSF/français, Didactique des langues Français langue seconde pour public sourd ou Master enseignement. Le parcours comporte 4 cours spécifiques pendant 4 semestres, sur les UE 7/8/9/10.

Attention : l'accès au parcours en L2 est soumis à un prérequis de niveau de langue, A1 acquis en LSF, et le nombre de places est limité.

Semestre 3 Parcours Langue des Signes Française

UE1 : Théories linguistiques : A Jatteau

UE2 : Linguistique comparée : J Vangaever et à définir

UE3 à 4: Fondamentales : 2 choix :

Acquisition 1 : acquisition langue maternelle : C Schoder

Langage et évolution : G Schaden

Lexicologie : S Anastasio

Phonologie contemporaine : C Patin

Bases sémantiques de la catégorisation : M Huguin

Pragmatique : G Schaden

Analyse du discours : P Pietrandrea

UE5 : Fondamentales 3 et ouverture : 1 cours à prendre dans la liste ci-dessus (sauf analyse du discours) ou parmi les cours d'ouverture *

UE6 : Langues vivantes : anglais : E Cooper, C Ledoux et JF Virey

UE7 : Sociologie de la surdité : J Dessaux

UE8 : Linguistique de la LSF : S Deschodt et F Bertin

UE9 : Langue des signes : D Ducasse

UE10 : Langues des signes : D Ducasse

+ Module Culture numérique sur l'ENT obligatoire

* Cours d'ouverture :

Allemand non débutant, Italien non débutant ou Espagnol non débutant (si suivi en L1)

Latin niveau 2 ou 3 /Grec ancien niveau 2 ou 3 (si suivi en L1)

LV2 débutée en L1

FLE/FOU

Semestre 4 : Langue des Signes Française

UE1 : Théories Linguistiques 2 : K Paykin
UE2 : Linguistique comparée 2 : F Tayalati et S Anastasio
UE3 à 4 : Fondamentales : 2 choix : Acquisition 2 : acquisition langue seconde : S Hardt Morphologie 3 : formation des mots : D Tributout Enonciation : à définir Psycholinguistique - Perception de la parole & décodage acoustico-phonétique : à définir Pensée et langage (Language and Thought) : K Paykin Sociolinguistique : H Hu
UE5 : Fondamentales 3 et ouverture : 1 cours liste(<i>sauf sociolinguistique</i>) ou un cours d'ouverture*
UE6 : Langues vivantes : anglais : E Cooper, C Ledoux et JF Virey
UE7 : Éducation : scolarisation de l'enfant sourd : C Gust
UE8 : Linguistique de la LSF : A Risler
UE9 : Langue des signes : D Ducasse
UE10 : Langue des signes : D Ducasse + <i>Module Culture numérique sur l'ENT obligatoire</i>

*** Cours d'ouverture :**

Allemand non débutant, Italien non débutant ou Espagnol non débutant (si suivi en L1)
Latin niveau 2 ou 3 /Grec ancien niveau 2 ou 3 (si suivi en L1) LV2 débutée en L1
FLE/FOU

Semestre 5 : Langue des Signes Française

UE1 : Linguistique diachronique : J Vangaever
UE2 : Méthodologie : C Patin, D Tributout
UE3-4 : Fondamentales : 2 choix : Pragmatique : G Schaden Psycholinguistique - Perception de la parole & décodage acoustico-phonétique : F Salomé Temporalité : Temps, aspect et modalités : à définir Etudes sur corpus : R Cardon Syntaxe de la phrase complexe : J Vangaever Analyse du discours : P Pietrandrea
UE5 : Fondamentales 3 et ouverture : 1 cours à prendre liste ou ouverture*
UE6 : Langues vivantes : anglais : M Capliez , E Cooper et
UE7 : Linguistique de la LSF : M Charpentier et P Houwenaghel
UE8 : Didactique du FLE 2 : E Kasazian

UE9 : Langue des signes : D Ducasse

UE10 : Langue des signes : D Ducasse

+ *Module Culture numérique sur l'ENT obligatoire*

*** Cours d'ouverture :**

Allemand non débutant, Italien non débutant ou Espagnol non débutant (si suivi en L1) ou FLE/FOU
Latin niveau 2 ou 3 /Grec ancien niveau 2 ou 3 (si suivi en L1) et langue débutée en L1

Semestre 6 : Langue des Signes Française

UE1 : Linguistique variation / statistiques : A Balvet

UE2 : Formalismes linguistiques : D Tribout

UE3 à 4 : Fondamentales : 2 choix:

Lexicographie : les dictionnaires : N Gasiglia

Sémantique des syntagmes nominaux : F Tayalati

Neurolinguistique : E Soroli

Grammaire de construction : P Pietrandrea

Constitution de corpus : A Balvet

Sociolinguistique : H Hu

UE5 : Fondamentales 3 et ouverture : 1 cours à prendre liste ci-dessus ou
*ouverture**

UE6 : Langues vivantes : anglais : M Capliez , E Cooper et

UE7 : Didactique du FLE 3 :S Anastasio

UE8 : Sociologie/ Éducation des sourds 2 : S Deschodt

UE9 : Langue des signes : D Ducasse

UE10 : Langue des signes : D Ducasse

+ *Module Culture numérique sur l'ENT obligatoire*

*** Cours d'ouverture :**

Allemand non débutant, Italien non débutant ou Espagnol non débutant (si suivi en L1)

Latin niveau 2 ou 3 /Grec ancien niveau 2 ou 3 (si suivi en L1) ou FLE/FOU et langue vivante débutée en
L1

MODALITES DE CONTROLE DES CONNAISSANCES

La plupart des enseignements de la licence Sciences du Langage sont évalués en Contrôle Continu (CC). L'évaluation des connaissances se fait alors à partir de plusieurs devoirs ou contrôles répartis sur tout le semestre. L'assiduité en cours, et le rendu de tous les travaux demandés est obligatoire. Les étudiants salariés peuvent être dispensés du contrôle continu, à leur demande, à condition d'en faire la demande par écrit auprès du responsable d'année, avant le début des contrôles, en fournissant une **copie de leur contrat de travail (20h/semaine ou plus)**. Dans leur cas, seule la dernière épreuve sera prise en compte. La dernière épreuve de contrôle continu a lieu la dernière semaine du semestre universitaire (voir calendrier).

Quelques cours sont évalués en Contrôle terminal (CT). Il n'y a alors qu'une seule épreuve, qui se déroule sur une semaine spécifique (indiquée dans le calendrier en début de ce guide).

Veillez à vous renseigner sur les modalités de contrôle des connaissances pour les cours pris hors du département, auprès de chaque enseignement.

Modalités de contrôle des connaissances Licence1

SEMESTRE 1	Session 1		Session 2	
UE1 : Linguistique générale	CC	Plusieurs devoirs maison	E	1 écrit de 2h
UE2 : Sémantique 1	CC	2 écrits de 1h30	E	1 écrit de 2h
UE3 : Syntaxe 1	CC	2 écrits de 1h30	E	1 écrit de 2h
UE4 : Phonétique/phonologie 1	CC	2 écrits de 1h30	E	1 écrit de 2h
UE5 : Morphologie 1	CC	2 écrits de 1h30	E	1 écrit de 2h
UE9 : Anglais	CC	2 écrits de 1h30	E	1 écrit de 2h

SEMESTRE 2	Session 1		Session 2	
UE1 : Linguistique générale	CC	Plusieurs devoirs maison	E	1 écrit de 2h
UE2 : Sémantique 2	CC	2 écrits de 1h30	E	1 écrit de 2h
UE3 : Syntaxe 2	CC	2 écrits de 1h30	E	1 écrit de 2h
UE4 : Phonétique/Phonologie 2	CC	2 écrits de 1h30	E	1 écrit de 2h
UE5 : Morphologie 2	CC	2 écrits de 1h30	E	1 écrit de 2h
UE8 : Orthographe et enseignement	CC	2 écrits de 1h30	E	1 écrit de 2h
UE9 : Anglais	CC	2 écrits de 1h30	E	1 écrit de 2h
UE10 : Découverte des métiers des sciences du langage	CC	Dossier et assiduité	E	1 écrit de 2h

Modalités de contrôle des connaissances
Enseignements fondamentaux L2/L3

SEMESTRE 3		Session1	Session 2
UE1 : Théories linguistiques	CC	2 écrits de 2 h	1 écrit de 2h
UE2 : Linguistique comparée	CC	2 écrits de 2 h	1 écrit de 2h
Acquisition 1	CC	CR d'articles, exercices en cours 1 CC de 2h	1 oral de 20 min
Pragmatique	CC	2 écrits de 2h	1 écrit de 2h
Langage et évolution	CC	2 écrits de 2 h	1 écrit de 2h
Lexicographie	CC	1 devoir Maison, 1 écrit de 2h	1 oral de 15 min
Phonologie contemporaine	CC	1 dossier, 1 écrit de 2h	1 écrit de 2h
Analyse du discours	CC	Plusieurs devoirs maison et un devoir final	1 écrit de 2h
Base sémantique de la catégorisation	CC	2 écrits de 2h	1 écrit de 2h
SEMESTRE 4			
UE1 : Théories linguistiques 2	CC	Plusieurs contrôles durant le semestre	1 écrit de 2h
UE2 : Linguistique comparée 2	CC	1 écrit de 3h	1 oral de 20 min
Acquisition 2 : acquisition langue seconde	CC	Travail en groupe et dossier	Complément de dossier
Morphologie	CC	2 écrits de 2h	1 écrit 2h
Enonciation	CC	2 écrits de 2 h	1 écrit de 2h
Sociolinguistique	CC	Dossier et écrit 2h	1 oral de 20 min
Pensée et langage (Language and Thought)	CC	Plusieurs contrôles durant le semestre	1 oral de 20 min
Psycholinguistique	CC	1CR d'article, exercices en cours, 1 écrit de 2h	1 oral de 20 min
SEMESTRE 5			
UE1 : Linguistique diachronique	CC	2 écrits de 2 h	1 écrit de 2h
UE2 : Méthodologie	CC	1 écrit de 2h 1 devoir maison avec prestation orale	1 oral de 30 min
Psycholinguistique	CC	1CR d'article, exercices en	1 oral de 20

		cours, 1 écrit de 2h	min
Temporalité : Temps, aspect et modalités		2 écrits de 2h	1 oral de 20 min
Etudes sur corpus	CC	DM et écrit de 2h	1 oral de 30 min
Syntaxe de la phrase complexe	CC	Plusieurs devoirs surveillés	1 écrit 2h
Pragmatique	CC	2 écrits de 2h	1 écrit de 2h
SEMESTRE6			
UE1 : linguistique et variations statistiques	CC	1Contrôle continu, 1 écrit de 2h	1 oral de 15 min
UE2 : Formalismes linguistiques	CC	2 écrits de 2h	1 oral de 20 min
Lexicographie	CC	1 devoir Maison, 1 écrit de 2h	1 oral de 15 min
Sémantique du syntagme nominal	CC	2 écrits de 2 h	1 écrit de 2h
Neurolinguistique	CC	1 CR d'article, exercices en cours , 1 devoir de 2h	1 oral de 20 min
Constitution de corpus	CC	Contrôle continu, 1 écrit de 2h	1 oral de 15 min
Grammaire de construction	CC	Plusieurs devoirs maison et un devoir final	1 écrit de 2h

Modalités de contrôle des connaissances option FLE

SEMESTRE 4	Session1		Session2
Didactique du FLE	CC	Travail de groupe + dossier	Reprise de dossier
Didactique de la prononciation	CC	2 écrits de 2h	1 écrit de 2h
Linguistique du FLE	CC	Travail de groupe + dossier	Reprise de dossier

SEMESTRE 5	Session1		Session2
Didactique du FLE	CC	1 écrit + dossier	Reprise de dossier
Linguistique du FLE	CC	2 écrits de 2h	1 écrit de 2h
LVN	Voir Delang		

SEMESTRE 6	Session1		Session2
Didactique du FLE	CC	Travail de groupe + dossier	Reprise de dossier
Linguistique du FLE	CC	2 écrits de 2h	1 oral de 20 min
LVN	Voir Delang		

Modalités de contrôle des connaissances option LSF

SEMESTRE 3	Session 1		Session 2
Sociologie de la surdité	CC	1 devoir maison 1 écrit de 2h	1 oral
Linguistique de la LSF	CC	Exercices et fiches de lecture 1 dossier	1 oral
Langue des signes	CC	Plusieurs Vidéos + Epreuve de compréhension et d'expression orale	1 oral
Langue des signes	CC	dossier autoformation	complément de dossier
SEMESTRE 4	Session 1		Session 2
Education : scolarisation de l'enfant sourd	CC	1 devoir maison, 1 écrit de 2h	1 oral
Linguistique de la LSF littérature signée	CC	Fiches de lecture et écrit de 2h dossier et exposé	1 oral
Langue des signes	CC	Plusieurs Vidéos + Epreuve de compréhension et d'expression orale	1 oral
Langue des signes	CC	dossier autoformation et devoirs maison	complément de dossier
SEMESTRE 5	Session 1		Session 2
Linguistique de la LSF littérature signée	CC	1 devoir maison et un dossier 1 écrit/vidéo	1 oral
Didactique du FLE	CC	1 écrit de 2h 1 dossier	complément de dossier
Langue des signes	CC	Plusieurs Vidéos + Epreuve de	1 oral

		compréhension et d'expression orale	
Langue des signes	CC	dossier autoformation devoirs maison	complément de dossier
SEMESTRE 6		Session 1	Session 2
Didactique du FLE 3	CC	Travail de groupe, dossier	reprise de dossier
Sociologie/ Education 2	CC	1 exposé + rapport de stage	1 oral
Langue des signes	CC	Plusieurs Vidéos + Epreuve de compréhension et d'expression orale	1 oral
Langue des signes	CC	devoirs maison et dossier	complément de dossier

Bibliothèque Humanités
(arts, lettres modernes, philosophie, sciences du langage)
<https://bhuma.univ-lille3.fr/>

La Bibliothèque Humanités (BHUMA) met à votre disposition des fonds spécialisés en arts, lettres modernes, philosophie et sciences du langage. Elle contient 60 000 monographies, dont 40 000 cataloguées ainsi que plus de 500 titres de périodiques.

Les documents sont identifiables à partir du catalogue commun du SCD.

La bibliothèque est ouverte à tous, l'emprunt d'ouvrages est réservé aux détenteurs d'une carte d'étudiant (carte multiservices) ou d'une carte de lecteur.

Règles de prêt

USAGERS	Nombre d'ouvrages	Durée de l'emprunt	Renouvellement de l'emprunt (1 fois)
LICENCE et MASTER	10	14 jours	oui
DOCTORANTS et ENSEIGNANTS	15	28 jours	oui

La bibliothèque met à votre disposition les documents liés à la préparation des concours de l'Agrégation, du CAPES et du Professorat des écoles.

Ressources électroniques :

Vous avez accès à nos revues en ligne et nos E-books , et à de nombreuses ressources électroniques. Pour faciliter vos recherches, le moteur de recherche fédérée vous permet de lancer une requête sur plusieurs ressources simultanément. La grande majorité des ressources électroniques est accessible à distance à partir de votre ENT (rubrique services documentaires).

Ouverture et services :

La BHUMA est ouverte du lundi au jeudi : 9h à 18h30 et le vendredi de 9h à 18h. Elle ouvre ses portes dès le 4 septembre 2017. La BHUMA est située dans le Bâtiment A, forum-1, salle A1-727.

La bibliothèque propose :

3 salles de travail en groupe, leur utilisation est soumise à réservation (à l'accueil de la bibliothèque). Par ailleurs, des outils comme un massicot, une machine à relier ou téléagrandisseur sont à disposition des usagers.

Une séance hebdomadaire de travail sur la recherche documentaire et l'utilisation des ressources électroniques. À réserver auprès de valerie.cazin@univ-lille3.fr (jour et horaire à déterminer en fonction des plannings de cours).

Une aide personnalisée aux étudiants pour leurs recherches bibliographiques est proposée par le personnel de la bibliothèque. N'hésitez pas à solliciter l'équipe.

Animation :

La bibliothèque propose aux étudiants des manifestations comme les cafés-débats sur des thématiques liées à son fonds documentaire (arts, littérature, philosophie et sciences sociales).

Elle propose un accompagnement des masters par le biais de « Exerce ton mémoire », séance durant laquelle les étudiants exposent leur projet de mémoire de master 1 ou 2, quel que soit son degré d'avancement.

Le programme sera lisible peu après la rentrée universitaire sur : <https://bhuma.univ-lille.fr/>

L'équipe :

Responsable : Frédéric Gendre (ingénieur documentaliste)

Contact : 03 20 41 61 81 frederic.gendre@univ-lille.fr

Adjointe : Valérie Cazin (bibliothécaire)

Contact : 03 20 41 65 42 valerie.cazin@univ-lille.fr

Web et réseaux sociaux :

<https://bhuma.univ-lille.fr/>

https://twitter.com/BHUMA_UnivLille

<https://www.facebook.com/BibHuma/>

ACCUEIL DES ETUDIANTS EN SITUATION DE HANDICAP

Au niveau de l'Université

C'est le **bureau de la vie Etudiante- Handicap**, dont les locaux se situent dans la Maison de l'Etudiant, face à la bibliothèque Centrale, qui est chargé d'accueillir et d'accompagner les étudiants de l'université en situation de handicap, permanent ou temporaire.

Tout(e) étudiant(e) concerné(e) doit donc entrer en contact dès le début de l'année universitaire avec les chargés d'accueil au BVEH, afin d'être recensé(e) comme étudiant(e) en situation de handicap. Une visite médicale sera programmée avec le médecin en charge des étudiants en situation de handicap de Lille afin de déterminer les dispositions particulières à prendre pour l'assistance aux cours (interprètes, preneurs de note, ascenseur, etc.) et lors des examens (majoration du temps de composition, salle séparée, sujet en braille, assistance d'un secrétaire, utilisation d'un ordinateur, interprète, etc.).

Vous trouverez de plus amples informations sur le BVEH sur le site de l'université: <https://www.univ-lille.fr/vie-des-campus/etudes-et-handicap/>

Au niveau du Département « Sciences du Langage »

L'étudiant(e) doit se signaler indépendamment de son inscription auprès du BVEH, dès le début de l'année universitaire. Cela permettra de prendre, tout au long de l'année et en partenariat avec les différents enseignants concernés, les dispositions nécessaires afin que les étudiants puissent suivre les cours et composer dans les meilleures conditions lors des contrôles continus. Il est donc important de se signaler dès la première semaine de cours auprès de la responsable administrative , **référente administrative handicap** (Audrey Choquet), ainsi qu'auprès de **l'enseignant référent handicap du département** (Nathalie Gasiglia : nathalie.gasiglia@univ-lille.fr).

En cas de handicap temporaire survenant en cours d'année suite à un accident ou autre (poignet cassé, surdit e passag ere par exemple...), contactez le référent handicap le plus rapidement possible.

NOTE A L'ATTENTION DES ETUDIANTS SALARIES

Sous certaines conditions d'heures (120h sur le semestre ou 240 sur l'année), vous pouvez bénéficier d'un aménagement d'emploi du temps, d'un échelonnement des études et du régime des examens.

Il faut vous signaler au plus tôt et dans tous les cas avant les examens, au secrétariat mais aussi auprès de votre responsable d'année.

La décision sera prise par la directrice de département et le responsable de la mention, sur présentation de tous les justificatifs nécessaires.

Une note plus complète sur le site du département : (guide des études, régimes des études aménagées)

NOTE A L'ATTENTION DES ETUDIANTS SOUHAITANT BENEFICIER D'UNE MOBILITE ERASMUS +

Vous pouvez partir en mobilité Erasmus + à partir de la L2. Il vous est possible de faire une mobilité en licence et une en master. Vous trouverez sur l'onglet international de la page d'accueil de l'université la liste des universités partenaires accueillant des étudiants de sciences du langage. Chaque mobilité peut se faire pour un ou deux semestres de l'année universitaire concernée, mais pour certains parcours (en particulier en master) il ne vous sera pas possible de partir à n'importe quel moment. Des précisions vous seront apportées lors des réunions d'informations organisées en début d'année universitaire. Vous pouvez également prendre contact avec les enseignants coordinateurs RI au niveau du département ou de l'UFR. Le principe d'une mobilité Erasmus + est le suivant : durant votre mobilité, vous suivez dans l'université partenaire les cours correspondant au programme de votre cursus à Lille 3, puis les notes que vous avez obtenues dans l'université partenaires sont converties et enregistrées pour la validation de votre semestre ou de votre année à Lille 3. Il est donc nécessaire que vous choisissiez dans l'université partenaire des cours se rapprochant au maximum de ceux de votre programme de Lille 3. Veillez également à vérifier si les cours proposés par l'université partenaire sont donnés dans une langue que vous comprenez bien (la plupart des cours sont bien sûr donnés dans la/les langue(s) du pays, mais on peut également trouver des cours en anglais ou dans une autre langue).

Nous vous conseillons de préparer à l'avance votre mobilité, notamment en approfondissant vos connaissances linguistiques avant le départ. Le Centre de Ressources en Langues propose à ce sujet un très grand nombre de ressources.

Etapes à suivre :

- 1- Prise d'information et préparation du dossier de candidature (durant le premier semestre de l'année précédant votre mobilité)
- 2- Après acceptation de votre dossier, préparation de votre contrat d'études, qui liste les cours que vous suivrez durant votre mobilité. Ce contrat d'études devra être validé par l'enseignant coordinateur RI pour le département.
- 3- Départ en mobilité. Vous aurez la possibilité, durant les premières semaines de votre mobilité, de faire des modifications sur le contrat d'études (en cas de problèmes d'emploi du temps, de cours plus approprié trouvé une fois arrivé sur place, etc.).
- 4- Fin de la mobilité. Envoi de vos notes par l'université partenaire, conversion et enregistrement des notes par Lille.

Coordnatrice Relations Internationales pour le Département : semestre 1 : Nathalie Gasiglia, semestre 2 : Katia Paykin

LES RÈGLES DE PROGRESSION DES ÉTUDIANT-E-S DE LICENCE

La progression des étudiant-e-s d'une année sur l'autre obéit aux règles suivantes :

- JURYS SEMESTRIELS

- Pour les **cursus licence** (jurys de première et de deuxième session) la note du semestre est la moyenne coefficientée des notes obtenues aux différentes UE, **avec** compensation semestrielle entre les UE :
 - o si cette moyenne est égale ou supérieure à 10, l'étudiant-e est admis-e au semestre et emporte les crédits ECTS du semestre (30).
 - o si cette moyenne est inférieure à 10, l'étudiant-e est ajourné-e au semestre, mais capitalise les UE acquises.

- JURYS D'ANNEE

- **Cursus licence, mise en œuvre de la compensation annuelle et admission à l'année supérieure :**
 - o l'étudiant-e est autorisé-e de plein droit à s'inscrire en année supérieure s'il a été admis, au titre de la première session, à chacun des deux semestres de l'année.
 - o l'étudiant-e qui n'a pas été admis-e aux deux semestres de l'année au titre de la première session est, **par le jeu de la compensation annuelle mise en œuvre à l'issue de la première session**, autorisé-e de plein droit à s'inscrire en année supérieure, **si la moyenne des notes des deux semestres (notes de première session capitalisées) est égale ou supérieure à 10**. Dans ce cas, les 60 crédits lui sont attribués au titre de l'année universitaire.
 - o l'étudiant-e qui n'a pas été admis-e aux deux semestres de l'année au titre de la deuxième session est, **par le jeu de la compensation annuelle mise en œuvre à l'issue de la deuxième session**, autorisé-e de plein droit à s'inscrire en année supérieure, **si la moyenne des notes des deux semestres (notes de deuxième session capitalisées) est égale ou supérieure à 10**. Dans ce cas, les 60 crédits lui sont attribués au titre de l'année universitaire.
 - o La **compensation** est sans incidence sur les résultats de l'année dans les cas suivants :
 - Etudiant-e-s déclaré-e-s admis-es aux deux semestres de l'année universitaire, quelle que soit la session au titre de laquelle ils, elles ont été déclaré-e-s admis-es.
 - Etudiants-e-s qui n'ont été déclaré-e-s admis-es à aucun des deux semestres de l'année universitaire.
 - Etudiant-e-s porté-e-s défaillant-e-s à l'une des deuxièmes sessions (quel que soit le semestre).

Les étudiant-e-s déclaré-e-s admis-es à un semestre et ajourné-e-s à l'autre ne peuvent « valider » l'année qu'au titre de la compensation annuelle (sous réserve que la moyenne des notes des deux semestres soit égale ou supérieure à 10) **mise en œuvre lors des jurys de fin de premières sessions ou lors des jurys de fin d'année à l'issue des secondes sessions.**

Le tableau ci-dessous fait le point sur les situations qui peuvent donner lieu à compensation :

	SEMESTRE IMPAIR (SI)		SEMESTRE PAIR (SP)		ANNEE	
	Session 1	Session 2	Session 1	Session 2	Résultats	
	(SI s1)	(SI s2)	(SP s1)	(SP s2)	Jury annuel 1 (postSess. 1)	Jury annuel 2 (postsess. 2)
Cas 1	ADM	-	ADM	-	ADM	
Cas 2	ADM	-	AJ	ADM ou AJ	ADM si résultats : (SI s1 + SP s1) / 2 > ou = 10	ADM si résultats : (SI s1 + SP s2) / 2 > ou = 10
Cas 3	AJ	- ADM ou AJ	ADM		ADM si résultats : (SI s1 + SP s1) / 2 > ou = 10	ADM si résultats : (SI s2 + SP s1) / 2 > ou = 10
Cas 4	AJ	ADM ou AJ	AJ	ADM ou AJ	AJ	ADM si résultats : (SI s2 + SP s2) / 2 > ou = 10

Attention : la validation de l'année emporte 60 crédits, sans attribution de crédits au titre du semestre et des éléments (UE) auxquels l'étudiant a été déclaré ajourné. Toutefois les UE acquises sont validées. Les résultats d'admission en jury annuel 1 sont définitifs. L'étudiant-e ne pourra en aucun cas se présenter au rattrapage dans le but par exemple d'améliorer ses résultats.

- JURYS DE DIPLOME

- DEUG, licence

- Le diplôme sera attribué sur la base des notes de l'année diplômante et des résultats obtenus par l'étudiant-e. A l'issue de la deuxième session du second semestre de l'année universitaire et après les jurys d'année, le jury délivre le diplôme :
 - au titre de la première session, aux seuls étudiant-e-s admis-es à chacun des deux semestres au titre de la première session (DEUG, licence, master).
 - au titre de la deuxième session :
 - aux étudiant-e-s ayant été admis-es aux deux semestres, dont l'un au moins au titre de la deuxième session ;
 - aux étudiant-e-s ayant validé l'année au titre de la compensation annuelle.
- La mention du diplôme de Licence est déterminée par la moyenne des notes obtenues aux deux semestres de l'année diplômante. Aucune mention ne sera portée sur le diplôme du DEUG.

Vous pouvez consulter vos notes et résultats sur le portail de l'université, à partir de votre Environnement Numérique de Travail. Ces résultats sont disponibles une fois les délibérations terminées.

Important : frauder est un délit qui entraîne de lourdes sanctions disciplinaires, voire pénales. Elles peuvent aller jusqu'à l'exclusion définitive de toutes les universités et écoles et sont passibles d'une peine d'emprisonnement de 3 ans et de 9000 euros d'amende.

<p>L'université de Lille couvre 6 grands domaines de formation : ARTS, LETTRES, LANGUES - SCIENCES HUMAINES ET SOCIALES - DROIT, ÉCONOMIE, GESTION - SANTÉ - SCIENCES, TECHNOLOGIES – SCIENCES ET TECHNIQUES DES ACTIVITES PHYSIQUES ET SPORTIVES.</p> <p>www.univ-lille.fr</p>	
<p>Ligne générale ULille - campus Pont-de-Bois : 03.20.41.60.00 Accueil Galerie : 03.20.41.66.07 / 70.58</p>	
CAMPUS PONT-DE-BOIS	
BATIMENT A - ENTREE A8	
<p>SCOLARITÉ Accueil général étudiant 03.20.41.62.10 Relais scolarité Pont-de-Bois 03.20.41.60.35 scolarite-relais-pontdebois@univ-lille.fr</p> <p>VIE ÉTUDIANTE Bureau de la Vie Étudiante et du Handicap 03.20.41.70.96 bveh.pdb@univ-lille.fr</p> <p>SANTÉ Centre de santé de l'étudiant 03 20 90 74 05</p>	<p>Service Universitaire d'Accompagnement, d'Information et d'Orientation (SUAIO) 03.20.41.62.46 suaio-campus-pontdebois@univ-lille.fr Bureau d'Aide à l'Insertion Professionnelle (BAIP) 03.20.41.61.62 baip-campus-pontdebois@univ-lille.fr Hubhouse 03.20.41.60.95/97 hubhouse-pontdebois@univ-lille.fr INTERNATIONAL Service des relations internationales https://international.univ-lille.fr/ international-shs@univ-lille.fr Dépt. d'Enseignement du Français pour les étudiants de l'International (DEFI) 03.20.41.63.83 defi@univ-lille.fr Bureau d'accueil des Étudiants Internationaux (BAEI). 03.20.41.60.29 / 66.59 baei-shs@univ-lille.fr</p>
BÂTIMENT F	BÂTIMENT A (Entrée face parking Kino)
<p>ÉTUDES DOCTORALES École doctorale Régionale SHS 03.20.41.62.12 sec-edshs@pres-ulnf.fr doctorat.univ-lille.fr/ecoles-doctorales</p>	<p>Formation continue et alternance 03.20.41.72.72 dfca-pontdebois@univ-lille.fr formation-continue.univ-lille.fr Service d'Enseignement à distance (SEAD) 03.20.41.65.55 sead@univ-lille.fr</p>
BIBLIOTHÈQUE UNIV.	HALL BATIMENT A
<p>SCD - Bibliothèque Universitaire centrale 03.20.41.70.00 https://www.univ-lille3.fr/bibliotheques/</p>	<p>Service Culture 03.20.41.60.25 culture.univ-lille.fr SUAPS (sports) 03.20.41.62.69 sport.univ-lille.fr</p>